

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Rivière-Héva, tenue le lundi 12 janvier 2026, à compter de 19 h 00 à la salle des Quatre-Coins, à Rivière-Héva.

M. le maire, Yvon Charette, préside la séance.

Étaient aussi présents :

M. Denis Juteau, conseiller, no 1
M. Hugo Blanchette, conseiller, no 2
Mme Marie-Pier Beaudoin, conseillère, no 3
M. Luc Richard, conseiller, no 4
M. Jean-Guy Ricard, conseiller, no 5
Mme Marie-Lise Lecompte, conseillère, no 6

Était absent :

Aucun

Était également présent :

M. Gilbert Giasson, directeur général *par intérim*

2026-01-001 Ouverture de la séance

M. le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Hugo Blanchette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'OUVRIR la séance.

Adoptée.

2026-01-002 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Marie-Lise Lecompte

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'ordre du jour, tel que rédigé.

Adoptée.

Un avis verbal est donné par le greffier *par intérim* à l'effet que les séances publiques du conseil sont enregistrées.

2026-01-003 Adoption du procès-verbal du 1^{er} décembre 2025

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean-Guy Ricard

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le procès-verbal du 1^{er} décembre 2025, tel que rédigé.

Adoptée.

Finances et administration

2026-01-004 Rapport des comptes payés

Le rapport des comptes payés, au montant de 1 726,02 \$, est présenté.

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Luc Richard

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACCEPTER le rapport des comptes payés, tel que présenté.

Adoptée.

2026-01-005 Rapport des comptes directs de novembre et décembre 2025

Le rapport des comptes directs des mois de novembre et décembre 2025 est présenté comme suit, à savoir :

Dépenses : 219,19 \$

Revenus : 0,00 \$

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Marie-Pier Beaudoin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACCEPTER le rapport des comptes directs des mois de novembre et décembre 2025, tel que présenté.

Adoptée.

2026-01-006 Rapport des comptes à payer (courants)

Le rapport des comptes à payer (courants), au montant de 221 289,14 \$, est présenté.

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Hugo Blanchette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACCEPTER le rapport des comptes à payer (courants), tel que présenté.

Adoptée.

2026-01-007 Salaires – SSI (poste budgétaire 202474)

Le montant des salaires versés pour les pompiers, au montant de 5 456,52 \$, pour la période du mois de décembre 2025 est déposé.

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Hugo Blanchette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le paiement des salaires versés, tels que présentés.

Adoptée.

2026-01-008 Fin de mandat du directeur général *par intérim*

CONSIDÉRANT QUE M. Gilbert Giasson occupe le poste de directeur général *par intérim* de la Municipalité de Rivière-Héva;

CONSIDÉRANT QUE M. le maire, Yvon Charrette, a été informé le 5 janvier 2026 de la démission de M. Giasson comme directeur général *par intérim* de la Municipalité, laquelle est effective à compter du 15 janvier 2026;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Denis Juteau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACCEPTER la fin de mandat de M. Gilbert Giasson à titre de directeur général *par intérim*, et ce, à compter du 15 janvier 2026.

Adoptée.

2026-01-009 Nomination d'un directeur général *par intérim*

CONSIDÉRANT QUE la titulaire du poste de directrice générale et greffière-trésorière (Mme Nathalie Savard) est présentement absente pour une période indéterminée;

CONSIDÉRANT QUE son remplaçant temporaire à ce poste (M. Gilbert Giasson) a remis sa démission, laquelle est effective à compter du 15 janvier 2026;

CONSIDÉRANT la vacance du poste de directeur général *par intérim* à compter du 15 janvier 2026;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la continuité des opérations administratives de la municipalité et qu'il y a lieu de procéder au remplacement intérimaire à ce poste;

CONSIDÉRANT l'expérience et la disponibilité de M^e Gérald Laprise, avocat, pour occuper cette fonction;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean-Guy Ricard

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'EMBAUCHER M^e Gérald Laprise à titre de directeur général et greffier-trésorier *par intérim*, à compter du 15 janvier 2026, selon les conditions établies par le conseil municipal;

D'AUTORISER M. le maire, Yvon Charette, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Rivière-Héva, le contrat de travail à durée déterminée intervenu avec M^e Gérald Laprise, et ce, conformément aux conditions négociées entre les parties et dont le conseil municipal a dûment pris connaissance.

Adoptée.

Avis de dépôt du budget 2026

Un avis de dépôt est donné par M. Luc Richard à l'effet que le budget 2026 de la municipalité sera déposé lors d'une séance ultérieure du conseil.

2026-01-010 Entretien de la patinoire municipale du dôme

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer l'entretien de la patinoire municipale pour la saison hivernale 2025-2026;

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue (soumission no 116) de la société 9532-1923 Québec inc.;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Marie-Pier Beaudoin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACCEPTER l'offre de service (soumission no 116) de la société 9532-1923 Québec inc. pour l'entretien de la patinoire municipale pour la saison hivernale 2025-2026, au montant de 7 760,81 \$, les travaux étant effectués par M. Réjean Guay, selon les modalités prévues à ladite soumission.

Adoptée.

2026-01-011 Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal - 2026

CONSIDÉRANT la nécessité d'établir le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT que le projet de calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026 a été présenté aux membres du conseil;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Denis Juteau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026, tel que présenté.

Adoptée.

2026-01-012 Paiement partiel du contrat de déneigement

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Hugo Blanchette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le paiement de 40 % du contrat de déneigement à la société 9222-0201 Québec inc. (Location Dumco), pour un montant de 147 967,58 \$.

Adoptée.

2026-01-013 Nomination – Office d'habitation du Berceau de l'Abitibi

CONSIDÉRANT la nécessité de désigner une élue responsable des dossiers relatifs à l'Office d'habitation du Berceau de l'Abitibi;

CONSIDÉRANT l'intérêt et la disponibilité de Mme Marie-Pier Beaudoin pour assumer cette responsabilité;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Luc Richard

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE NOMMER Mme Marie-Pier Beaudoin à titre de conseillère responsable des dossiers relatifs à l'Office d'habitation du Berceau de l'Abitibi, pour et au nom de la Municipalité de Rivière-Héva, et ce, jusqu'à nouvelle nomination par le conseil municipal.

Adoptée.

2026-01-014 Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) – Appui à la MRC de La Vallée-de-l'Or

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Vallée-de-l'Or dépose une demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) dans le cadre du projet de la restauration de la gravière 32D01-6;

CONSIDÉRANT QUE ce projet vise la restauration et la mise en valeur du territoire concerné;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Denis Juteau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D’APPUYER la MRC de La Vallée-de-l’Or dans le cadre du projet de la restauration de la gravière 32D01-6, auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), cet appui étant accordé sans engagement financier de la part de la Municipalité de Rivière-Héva.

Adoptée.

2026-01-015 Service postal – Postes Canada

CONSIDÉRANT QUE le service postal ne sera plus offert par le Centre Héva;

CONSIDÉRANT la demande formulée par Postes Canada visant la prise en charge de l’offre du service postal de base par la municipalité;

CONSIDÉRANT la nécessité d’assurer la continuité du service postal sur le territoire de la Municipalité de Rivière-Héva;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Marie-Pier Beaudoin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D’ACCEPTER la demande de Postes Canada afin que la municipalité prenne en charge l’offre du service postal de base au bureau municipal, sans engagement financier supplémentaire pour la municipalité, et conditionnellement à la signature d’une entente écrite entre les parties, selon les modalités administratives et opérationnelles à être déterminées.

Adoptée.

Bibliothèque municipale

Il est indiqué que la bibliothèque municipale ouvrira partiellement au cours de la semaine du 19 janvier 2026, selon un horaire à déterminer.

Divers

Aucun compte rendu de dossier par les élus.

Période de questions

Monsieur le maire a répondu aux questions posées par les citoyens présents à l’assemblée.

2026-01-016 LEVÉE DE LA SÉANCE

L’ordre du jour étant épuisé à 19 h 39

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Luc Richard.

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE LEVER la séance.

Adoptée.

/s/ *Yvon Charette*

M. Yvon Charette
Maire

/s/ *Gilbert Giasson*

M. Gilbert Giasson
Directeur général *par intérim*